

UN MAIRE en 1971

POUR la dixième fois, la sonnerie du téléphone retentit. Sur son grêle interrompt notre conversation, le maire décroche, répond sans signes d'impatience à une voix anonyme qui demande les formalités nécessaires pour établir un passeport. Comme je parais tout de même un peu surpris du rôle de bureau de renseignements que joue le premier magistrat de la commune, Marc Ferrandi, posément, en tirant une cigarette de son étui, m'explique que ma vision sur l'administration d'une commune et le rôle que jouent les élus est peut-être un peu sommaire.

Tentative de portrait pour un maire

A quelques semaines des élections municipales, il a paru intéressant à mon rédacteur en chef que nous tracions le portrait d'un maire qui remplit le double rôle d'élu et de travailleur. Mon choix s'est porté sur Septèmes-les-Vallons, non pas parce que le cas du maire de cette commune qui prend sur ses loisirs le temps nécessaire pour remplir son mandat soit unique, mais tout simplement parce qu'il est type d'une situation tout de même anormale. Marc Ferrandi a 42 ans, il est marié, père de deux jeunes filles âgées respectivement de 19 et 12 ans, chef de service aux Messageries Maritimes, il a été élu sur une liste d'union conseiller municipal en 1965, est devenu maire en 1967. Et depuis fait l'expérience d'une rude tâche que certains imaginent encore trop souvent comme purement honorifique. Levé à 7 h., il arrive à son bureau des Messageries Maritimes à 7 h. 50, et là jusqu'à 17 h. 30 il va remplir son rôle de cadre responsable (15 employés sous ses ordres), et tenter de résoudre les multiples problèmes qui se posent au sein d'une compagnie de navigation.

18 h. : il est de retour à Septèmes et à 18 h. 15, dans son bureau de la petite mairie aux murs grisâtres redevient le premier magistrat de la commune. C'est alors l'examen du courrier, le rapport de la journée, les instructions à donner, les réunions des commissions : bureau municipal, CIO, APE, AIL, etc. Tout cela se termine entre 21 h. et 23 h. Le jeudi matin, il reçoit ses administrés et compense cette journée auprès de son administration en travaillant le samedi. Le dimanche, s'il n'est pas occupé à la présidence d'une rencontre sportive ou d'une quelconque manifestation locale, est consacré à son activité de militant : vente des journaux, distribution du matériel de propagande, etc.

De multiples et écrasantes tâches

Ce portrait rapide et trop schématisé du maire ne peut donner une idée véritable de son rôle, de son travail. J'ai passé une journée avec Marc Ferrandi. J'ai essayé de deviner son quotidien, pour cela il est d'abord peut-être nécessaire de cerner ses responsabilités telles qu'elles sont prévues dans la sécheresse d'un document administratif dont la lecture doit remplir d'inquiétude le nouvel élu.

Le maire a deux catégories d'attributions :
1. **CELLE DE REPRESENTANT DE LA COMMUNE.** En cette qualité, il prépare les séances du conseil municipal et exécute les décisions prises au cours des délibérations. Il gère le domaine public et privé de la commune. Il effectue les actes d'administration et de dispositions préalablement décidés par le conseil municipal : signatures de contrats, ventes, partages, échanges, achats, souscriptions de marchés de fournitures, adjudications de travaux publics et municipaux. Il assure la représentation de la commune devant les tribunaux.

Chef hiérarchique du personnel communal, il est seul compétent pour nommer aux emplois existants quand la loi n'a pas prévu un mode particulier de nomination. Il est seul investit du pouvoir disciplinaire. Il est président de droit du conseil d'administration des établissements communaux : hôpitaux, hospices, etc. bureau d'aide sociale, caisse des écoles, régies dotées de la personnalité civile. Il est chargé d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques et pour cela de prendre les arrêtés nécessaires notamment en ce qui concerne la circulation. Dans les communes de

moins de 10 000 habitants, c'est le cas de Septèmes-les-Vallons, il a en outre la responsabilité de la police municipale.

2. **AGENT DE L'ETAT,** il est officier de l'état civil, célèbre les mariages, reçoit les déclarations de naissance, de décès, de reconnaissance d'enfants naturels. Il est aussi officier de police judiciaire, a à constater les infractions à la loi pénale, reçoit les plaintes et dénonciations et procède à des enquêtes préliminaires sous la surveillance du procureur de la République. Il peut à titre exceptionnel, être appelé à exercer au tribunal d'instance les fonctions du ministère public et requiert alors la loi contre les contrevenants. Il concourt aux saisies exécutoires, reçoit et transmet les déclarations d'accidents de travail. Il est chargé de la publication et de l'exécution des lois et règlements, il joue un rôle actif dans l'organisation électorale, préside les bureaux de vote, veille à l'application des lois scolaires, procède au recensement pour le recrutement à l'armée, peut être chargé des réquisitions civiles ou militaires, il délivre des certificats, attestations, légalise les signatures, exécute les arrêtés ministériels de classement d'immeubles comme monuments historiques et provoque l'internement des aliénés...



Deux grandes filles une charmante épouse, font quelquefois regretter de ne pouvoir consacrer plus de temps à la vie familiale.

Un personnage à part

C'est beaucoup pour un seul homme, surtout si ce dernier, et c'est le cas de la plupart des maires de France, doit travailler pour nourrir sa famille, d'autant plus que la part administrative, les rapports avec l'Etat ne cessent de se compliquer, pour cela il est nécessaire de se spécialiser, de lire une incroyable documentation valable aujourd'hui, dépassée demain. Une multiplicité de tâches qui demandent une qualification de plus en plus grande, la gestion d'une municipalité aujourd'hui n'a rien à voir avec une mairie d'autrefois. Ces tâches écrasantes sont partagées, et le maire a beaucoup insisté pour que je le souligne, par ses adjoints, son conseil municipal, son personnel administratif.

Il y a, m'a-t-il dit, « une équipe au sens véritable du mot. Sans cela mon travail serait impossible ». On le croit volontiers.

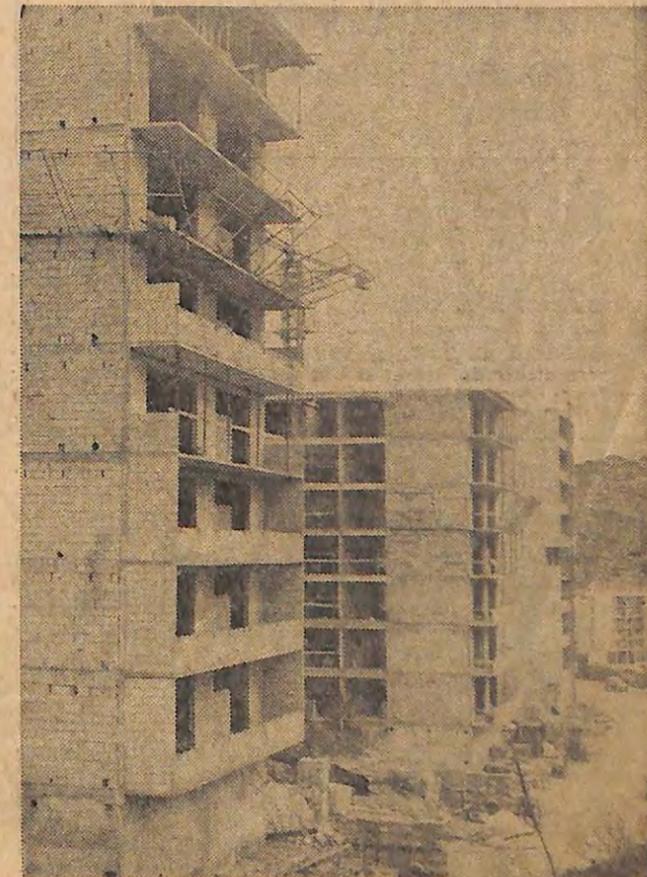
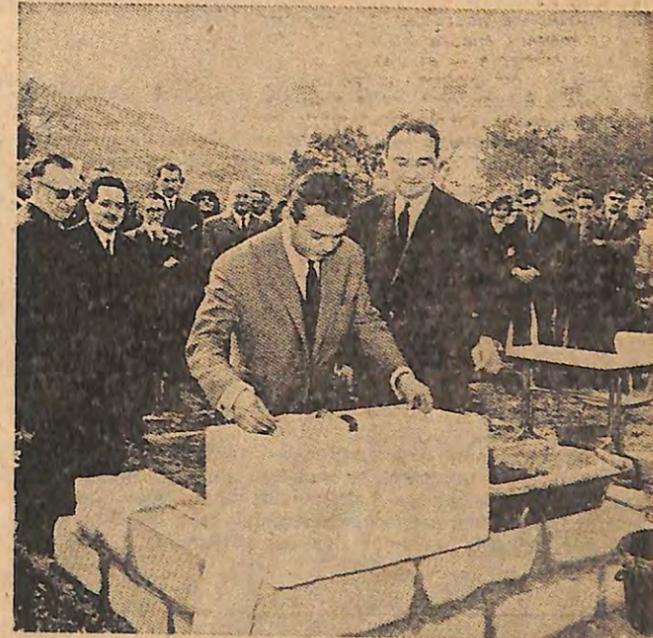
Mais aussi un nécessaire travail d'équipe

Pourtant, ne voir le travail municipal qu'à travers les activités du maire serait avoir une vision par trop étroite de la gestion d'une ville. S'il est vrai que ce dernier a le maximum de responsabilités, il n'en demeure pas moins que son travail n'est possible que grâce à ses adjoints, ses conseillers et employés municipaux. Septèmes-les-Vallons offre l'image - type de ce que peuvent réaliser des hommes venus d'horizons différents animés du seul désir d'œuvrer pour le bien commun. Ce n'est pas qu'ici comme ailleurs l'on ne discute pas, quelquefois même l'on se heurte. Pourtant le bilan de six années de travail en équipe est nettement positif. Petite ville à mi-chemin entre Aix et Marseille, dans un écrin fait de verdure et de collines, Septèmes-les-Vallons connaît une spectaculaire expansion démographique : 7 000 habitants à l'heure actuelle ; 10 000 prévus d'ici 1973.

Cette augmentation constante de la population pose, on s'en doute, de multiples problèmes, il a fallu d'abord résoudre ceux du logement ; 300 appartements construits aux collines ; 504 édifiés un peu plus loin, par la LOGIREM ; 80 pavillons à la Rocade ; 350 autres en construction (les 40 premiers seront livrés en juin). Des prix qui font rêver, un F5 dans un coquet immeuble de 4 étages, muni de tout le confort moderne, vaut un peu plus de 70 000 F. et est payable par mensualité de 310 F. Il est évident qu'une telle poussée dans la construction doit être suivie de nombreuses réalisations sociales, c'est ce qui a été fait ici, et plus particulièrement la création d'un patronage laïque, subventions conséquentes aux AIL, ce qui se traduit par une distribution de jouets aux enfants pour la fête de Noël, des prix aux élèves les plus méritants en fin d'année scolaire, aux associations des parents d'élèves, une aide aux travailleurs, la création d'un foyer de vieux, d'une garderie d'enfants, de nombreux espaces verts, amélioration de la gestion des cantines scolaires qui actuellement nourrissent 450 enfants. La création d'un stade (coût : 50 millions d'AF), la généralisation des sports aux écoles, grâce à un moniteur municipal ; d'une maison de jeunes qui groupe différentes disciplines sportives, en particulier une section judo qui compte 180 membres ; mais aussi sur le plan culturel d'indiscutables efforts : un club de photographie est ouvert, dans quelques jours seront inaugurées une discothèque et une bibliothèque. L'adduction d'eau a été généralisée ; 16 kilomètres d'assainissement terminés, l'on a une idée de l'importance de ces travaux si l'on sait que la municipalité marseillaise n'en a réalisé que 300 km. ; l'électrification améliorée. L'augmentation constante de l'envoi d'enfants de la commune en colonies de vacances et en classes de neige. Le refus (et il y a preuve que le conseil municipal a son mot à dire en la matière) de laisser s'implanter de grandes surfaces. Et tout cela a été fait malgré les graves atteintes portées à l'autonomie communale, les charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur les budgets. Ces réalisations apportent la preuve de ce que peut faire une municipalité démocratique, elles soulignent aussi l'action d'un maire dont le rôle a été déterminant pour créer l'indispensable esprit d'équipe au sein d'un conseil où différents courants philosophiques d'une même famille sont représentés, mais où on a su faire taire les querelles intérieures pour se mettre uniquement au service des administrés. Œuvre d'un maire qui est le portrait - type de l'élu aux plus hautes fonctions municipales qui s'est fixé pour tâche de bien gérer sa commune, de mener de front sa carrière professionnelle et les charges de son mandat sans souhaiter d'autre récompense que la poignée de main d'un électeur ou le « Merci, M. le Maire » d'un autre.

Tâche ingrate, tâche exaltante que ceux qui refusent de participer à la vie civile comprennent mal et qui trouve son réconfort dans la reconnaissance modeste de cet administré anonyme qui a tracé dans un des ces petits chemins qui accèdent aux collines en grosses et maladroitement lettres : « Vive Monsieur le Maire ».

Pierre PARET.



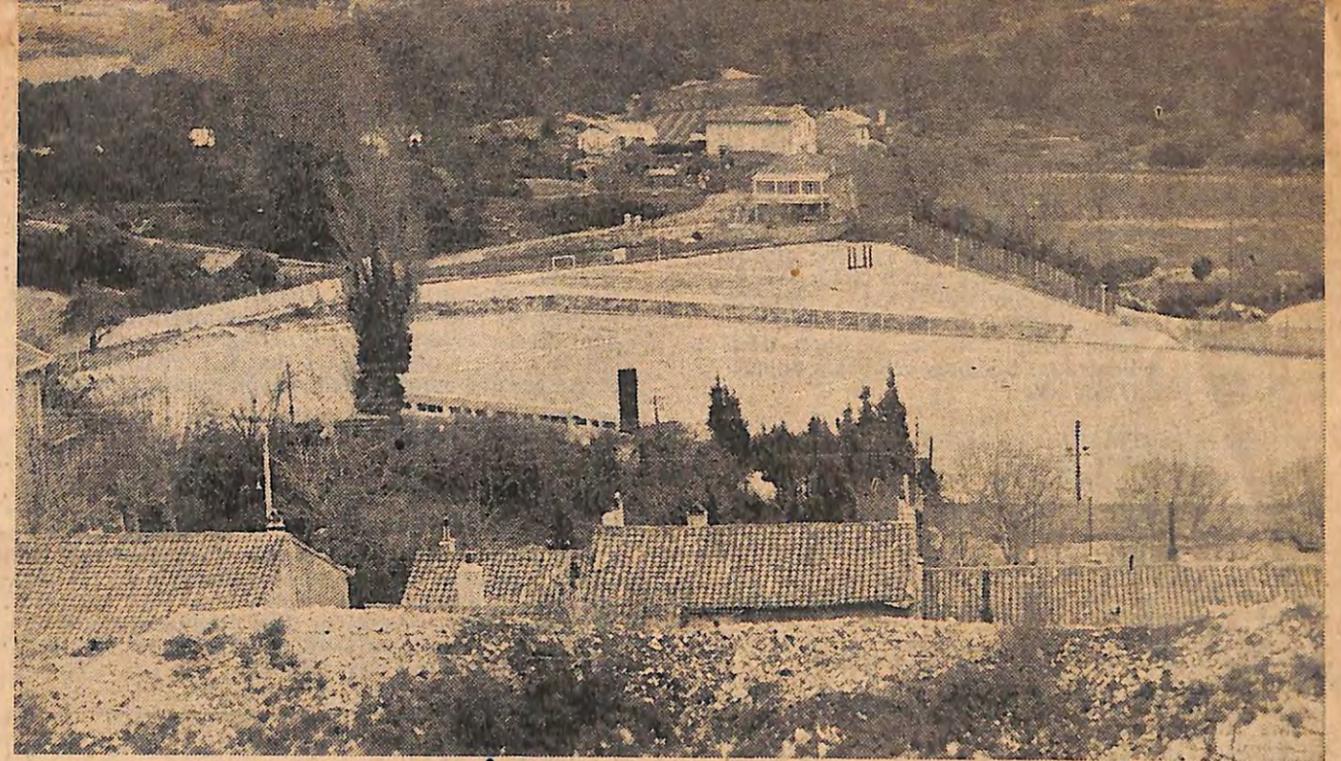


Ayant tout un administrateur, des dizaines de dossiers à examiner chaque soir.

J'ai pu n'en rendre compte tout au long de cette journée en visitant avec lui la bonne ville de Septèmes. Tout au long des rues, des chemins, qui sillonnent la petite ville, Marc Ferrandi est assailli par ses administrés ; l'un a un litige avec un voisin pour une vague histoire de branchement d'eau, l'autre pour une dispute avec sa belle-mère, le troisième pour un chat empoisonné. C'est à travers ces petits faits que l'on arrive à mieux cerner le personnage du maire. Premier magistrat de sa commune, il est aussi le conseiller, l'ami, l'indispensable recours aux problèmes qui surgissent chaque jour et paraissent insolubles, tâche passionnante, certes, mais combien épuisante. La gratitude n'est pas toujours à la hauteur de l'effort.

Dévoré par mille solliciteurs, absorbé par les tâches de sa commune dont on a pu mesurer la multiplicité, travailleur comme n'importe lequel de ses administrés, le maire est très rapidement amené à sacrifier sa vie familiale à son mandat d'élu. Et je n'exagère rien, deux anecdotes illustrent mon propos : Une nuit vers deux heures du matin, il y a de cela quelques semaines, une femme est victime d'un accident mortel sur la voie publique. On vient réveiller le maire pour le constat, pour ouvrir la morgue et prévenir la famille. Triste mission qu'il faut pourtant accomplir quel que soit son degré de sensibilité. La deuxième anecdote se situe durant l'offensive de froid qu'a connue le mois dernier notre région. Un habitant de Septèmes vide son bassin qui se déverse tout au long d'une avenue, transformée rapidement en patinoire, rendant toute circulation impossible. Cela se passe un dimanche matin, on va chercher le maire. Il est 11 h. Celui-ci constate les dégâts, part à la recherche des cantonniers, les trouve, on s'aperçoit alors que la provision de sel nécessaire en ce cas n'a pas été faite. Maire et employés municipaux embarquent dans un camion et vont « emprunter » dans une proche commune les précieux cristaux. L'on revient, l'on travaille ferme. A 17 h., alors que l'on croit tout terminé, un voisin prévient que la cour des écoles, qui se trouve en contrebas a subi le même sort que l'avenue. Demain, les enfants doivent rentrer, il convient donc de faire le nécessaire pour qu'il n'y ait pas d'accidents. Chacun se remet vaillamment au travail, et ce n'est qu'à une heure du matin qu'enfin l'on pose pelles et pioches. La présence du premier magistrat de la commune était - elle indispensable tout au long de ces travaux de voirie ? Marc Ferrandi me répond : « J'ai pensé qu'il n'était pas normal que seuls les employés municipaux soient victimes de cet incident. »

C'est à travers de telles réflexions, à travers de telles anecdotes que l'on comprend mieux le rôle de l'élu qui a été porté à la charge suprême de la commune.



NOS PHOTOS :

En haut : M. Ferrandi posant la première pierre d'un nouveau groupe d'habitations.

Au centre : l'un des nombreux chantiers, témoin de l'activité inlassable des élus municipaux.

Ci-dessus : là où avant la guarrigue était reine, les jeunes peuvent maintenant s'adonner aux activités de plein air grâce au nouveau complexe

Culture occitane par Claude BARSOTTI - "LES TENTATIVES D'ORGANISATION"

LES quatre grands courants qui, au cours de la première moitié du XIX^e siècle composaient les lettres occitanes, c'est-à-dire le mouvement savant, les écrivains traditionnalistes, les réalistes bourgeois et les poètes ouvriers ne vivaient pas isolément.

Le seul fait qu'ils aient en commun l'amour de la langue d'Oc et la volonté de s'exprimer dans cette langue, les rapprochait naturellement. Il était donc normal que ces rapports entre écoles et entre individus conduisent à des essais d'organisation du renouveau qui se manifestait un peu partout en Occitanie.

Ce n'était pas la première fois que de telles tentatives avaient lieu, mais dans le cas qui nous occupe, la situation se présentait d'une manière favorable car l'ensemble du corps social, au moins en la personne de ses représentants les plus conscients de leur personnalité, était touché.

Dès 1823 paraît à Marseille une publication collective comportant des morceaux de neuf poètes contemporains dont Diouloufet le docteur d'Astros, ainsi que des pièces d'auteurs du siècle écoulé. Les collaborateurs de l'ouvrage sont tous des traditionnalistes.

La Société Archéologique de Béziers dont l'écrivain occitan Jacques Azai était président, instituée en 1838 un concours poétique en langue d'Oc, ce qui réveille le sentiment de communauté linguistique des diverses régions occitanes.

En janvier 1841 sort le premier numéro d'un journal entièrement rédigé en occitan et en vers « Lo Bolhabaissa » (« Le Bouillabaisse »), dont le fondateur était Joseph Desanat (1796-1873).

Celui-ci, né à Tarascon mais installé à Marseille, était un rimailleur à la verve intarissable qui possédait toutefois un grand talent d'organisateur.

Deux mois après, en mars 1841, Pierre Bellot commençait la publication d'un journal franco-



occitan cette fois, « Lo Tambourinaire et le Ménestrel » (« Le Tambourinaire et le Ménestrel ») qui devait disparaître à la fin de la même année alors que « Lo Bolhabaissa », mieux géré, parut en 1841-42 et de 1844 à 1846.

Dans ces deux journaux collaborent plus d'une centaine d'écrivains de toutes les régions d'Occitanie, ce qui renforça le sentiment de communauté occitane des Alpes aux Pyrénées.

Bien entendu, l'immense succès de Jasmin, qui écrivit d'ailleurs dans « Lo Bolhabaissa » ne fut pas étranger à cette reprise de conscience. Tous les courants sont représentés dans « Lo Bolhabaissa », aussi ce journal connaîtra une large diffusion et sera le creuset où viendront s'amalgamer les écrivains occitans qui rêvent d'une renaissance organisée.

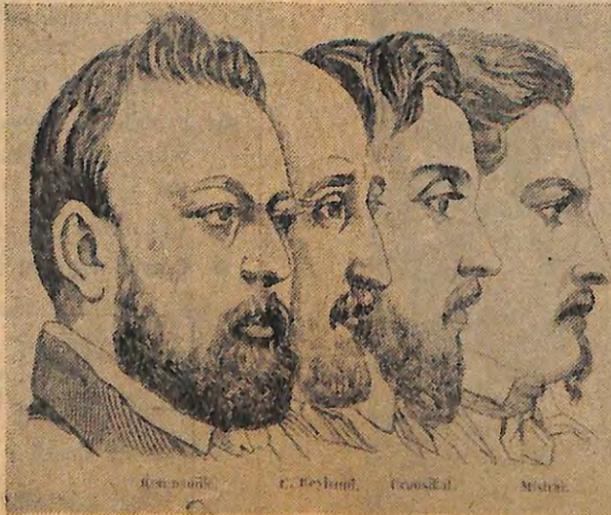
L'un d'entre eux, Joseph Roumanille (1818-1891), poète nul mais bon organisateur, entreprend la publication d'un recueil collectif, « Lei Provençals » (« Les Provençales »), qui paraît à Avignon en 1851 et réunit une trentaine d'écrivains.

NOS CLICHES :

A gauche : Pierre Bellot (1783-1855), poète, fondateur d'un journal franco-occitan.

Ci-dessous : quatre poètes qui ont participé au Romavatge d'Arles, du 29 août 1852 : Joseph Roumanille, Camille Reybaud, Antoine Blaise - Crousillet, Frédéric Mistral, alors âgé de 22 ans.

(Dessin de Bonaventure Laurens, paru dans l'« Illustration » du 18 septembre 1852).



A côté de poètes confirmés et célèbres comme Pierre Bellot, Jean - Antoine Peyrottes ou le docteur d'Astros, on trouve des nouveaux venus tels Frédéric Mistral et Théodore Aubanel.

L'Aixois Jean - Baptiste Gaut, qui collabore à ce recueil prend l'initiative de préparer une manifestation collective des lettres occitanes. Ce congrès se déroula à Arles le 29 août 1852 et il rassembla un nombre considérable de rimeurs. L'on décida que désormais, il y aurait une fête annuelle des poètes occitans baptisée « Romavatge dei Trobaires » (Pèlerinage des poètes).

Le congrès suivant eut lieu à Aix - en - Provence le 26 juin 1853. Le triomphateur de la journée fut un maçon de La Grand - Combe, Mathieu Lacroix, pour son élégie « Paura Martina » (Pauvre Martine), qui conte un drame de la mine.

A la suite de ce second rassemblement, Jean-Baptiste Gaut publia une revue, « Lo Gai Saber » (Le Gai Savoir), dont l'ambition était d'unir les poètes (les prosateurs constituaient encore l'exception à ce moment), et il lança un appel pour la tenue d'un nouveau congrès.

Celui-ci ne devait jamais se dérouler car Gaut proposait qu'en soient exclus tous ceux qui n'avaient pas la volonté de faire une œuvre littéraire collective et ne pensaient qu'à leur gloire personnelle.

Par ailleurs, le problème de l'orthographe occitane divisait les écrivains. En effet, les uns qui constituaient l'immense majorité et rassemblaient notamment la quasi - totalité des savants et des poètes ouvriers, optaient pour une orthographe étymologique qui assurait l'unification de la langue ; les autres, dont le chef de file était le clercal et royaliste Roumanille qui n'avait aucune formation philologique, se ralliaient à un système phonétique patoisant qui perpétuait l'éclatement dialectal de l'occitan.

Dans ce second groupe, seul Roumanille avait une idée précise du système qu'il voulait imposer. Mistral penchait lui pour le système

étymologique cohérent proposé par les savants. Mais Roumanille avait été son maître, il était son aîné de douze ans, et il réussit à infléchir le jeune Mistral. C'est ainsi que ce dernier récrivit « Mireille » composée primitivement dans l'orthographe étymologique dans celle inventée par son censeur.

Il restait à éliminer les gêneurs. C'est dans ce but que fut fondé le Félibrige en 1854. Ce mouvement comportait au départ sept personnages et il semblait qu'il allait rapidement disparaître car il était basé sur le principe de la bande à part.

Mais, un événement se produisit : la publication de « Mireille » dont le réactionnaire Roumanille sut admirablement tirer parti pour lancer sa carrière.

Après ce succès initial, il est probable que si le Félibrige avait su analyser correctement les raisons du renouveau qui se manifestait en Occitanie et avait en conséquence modifié son orientation, il aurait sans nul doute fait de la renaissance occitane une force populaire. Mais le refus logique de Roumanille de collaborer avec les écrivains urbains et en particulier les poètes ouvriers et les savants, condamna dès le départ le Félibrige à assurer son recrutement dans la bourgeoisie et donc à sombrer dans l'immobilisme.

Il en résulta un clivage entre, d'une part la bourgeoisie, et d'autre part le monde ouvrier et les savants qui refusèrent de rejoindre le Félibrige. Et il faudra attendre les environs des années 1920 pour que le mouvement occitan puisse prendre véritablement son essor.

Il est regrettable que de si nombreuses années aient été perdues alors qu'en 1850 la situation était favorable et aurait permis d'atteindre à des résultats infiniment meilleurs, tant sur le plan littéraire que sur le plan populaire à ceux qui ont été obtenus et qui pourtant, sont très positifs.